

TARN

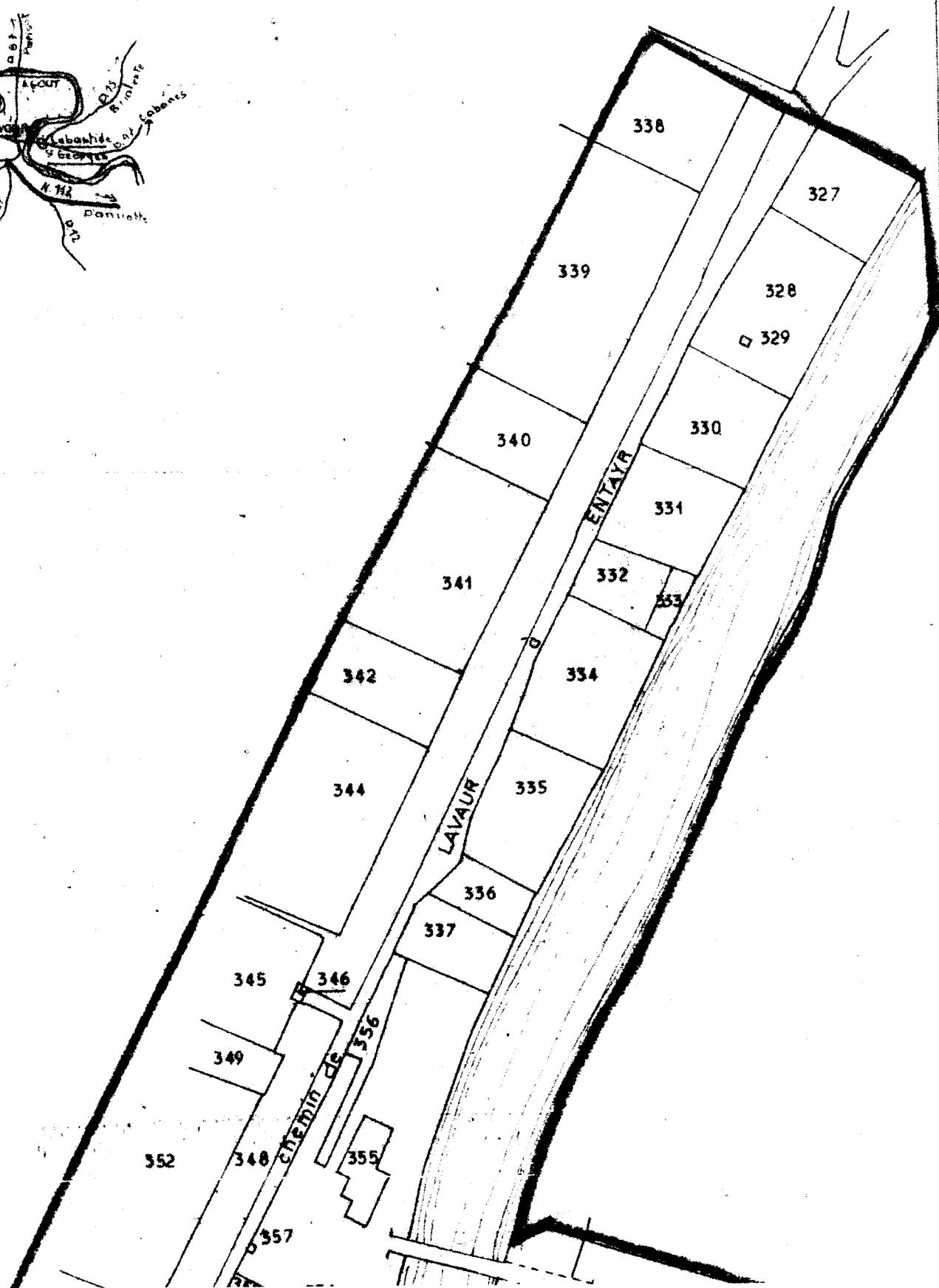
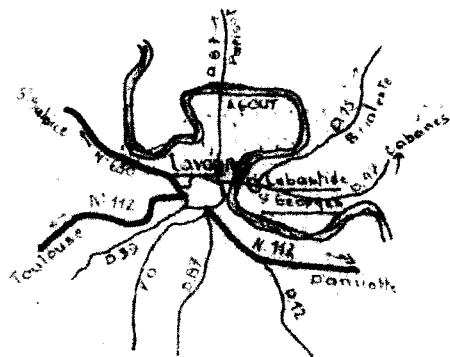
LABASTIDE-S^E GEORGES, LAVAUR

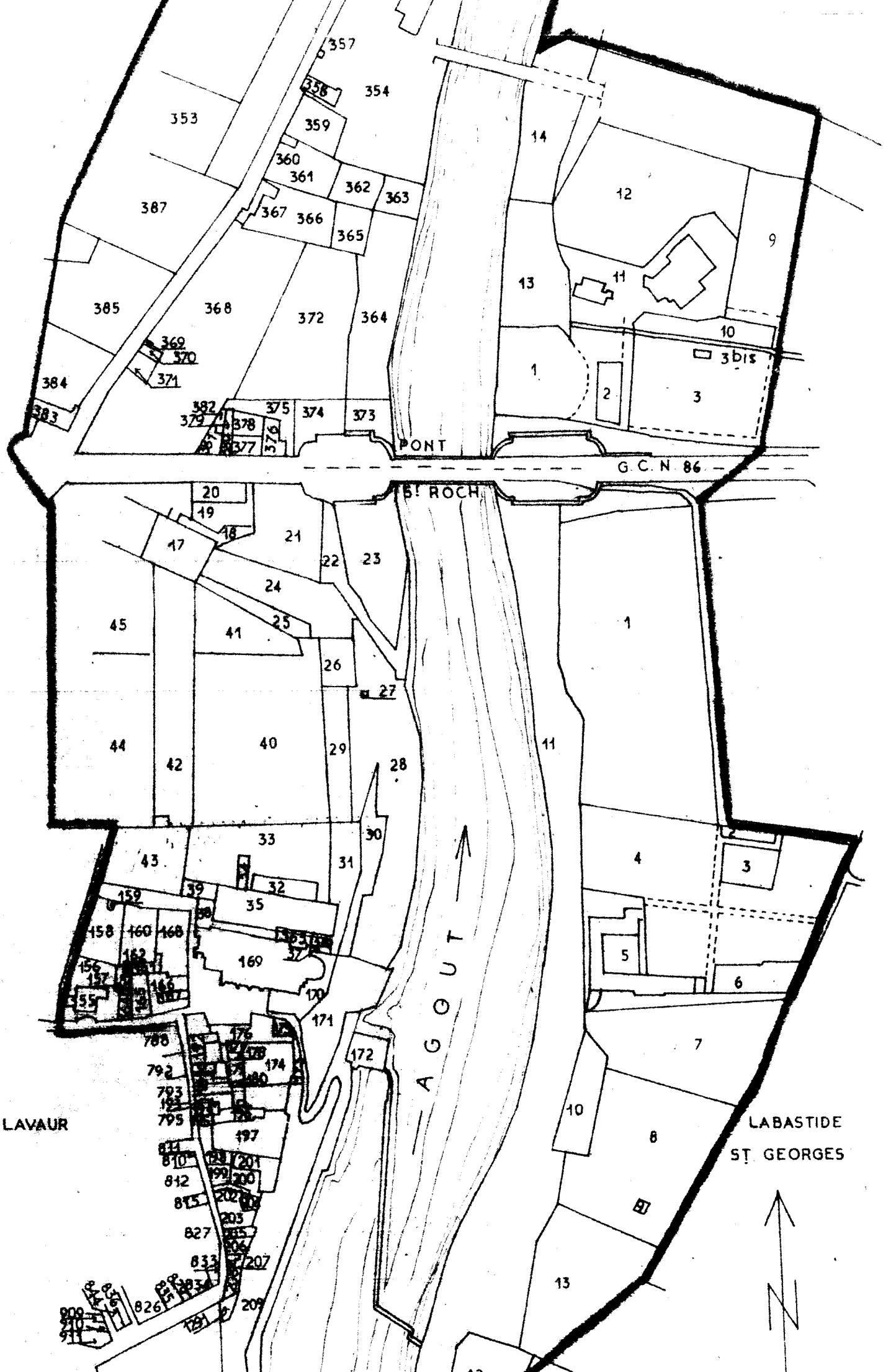
CANTON : LAVAUR
ARROND^I : CASTRES

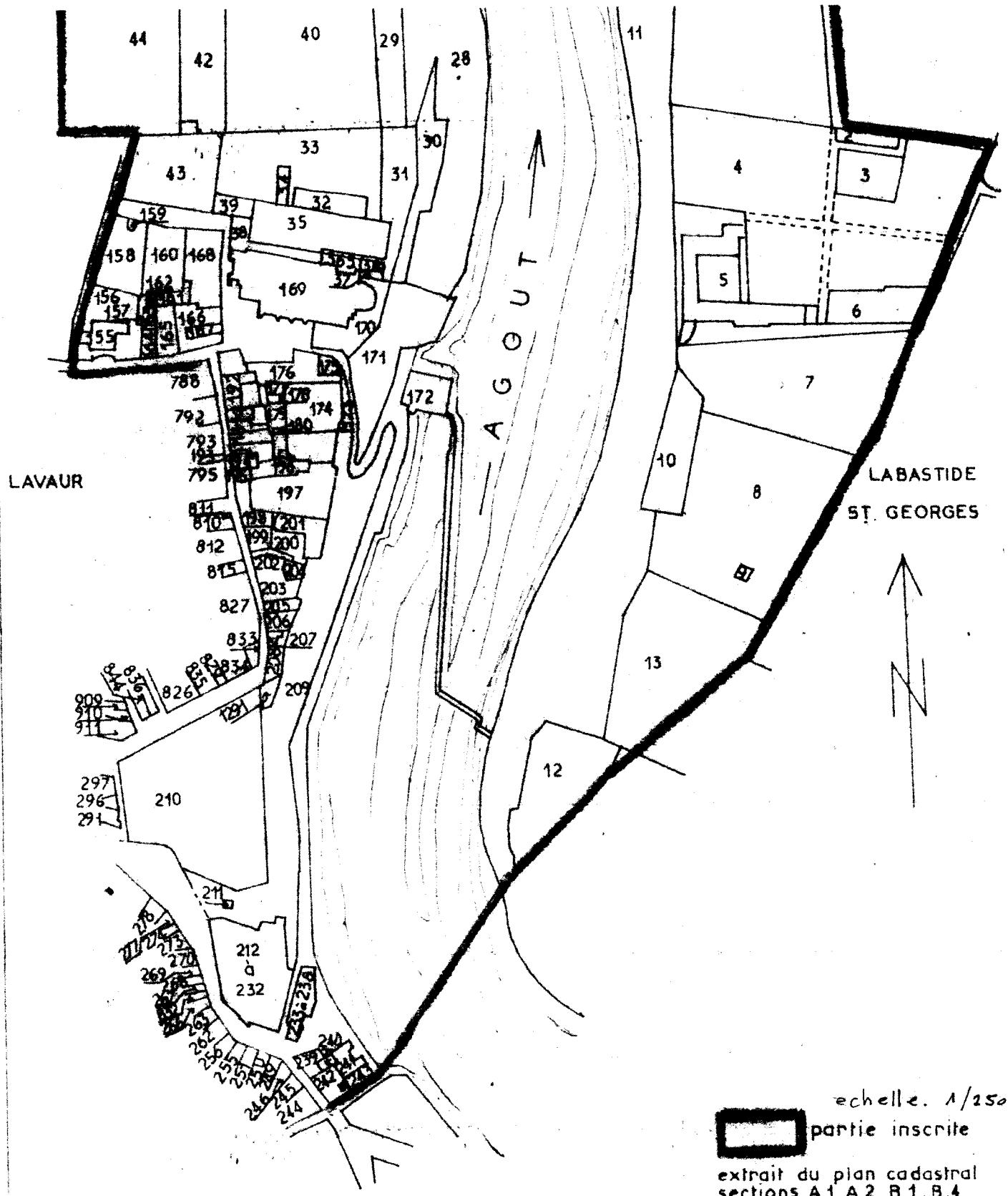


RIVES DE L'AGOUT'

Michelin au 200.000° N° 82 pli 9.







Sont inscrites sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'Agout et ses rives à LABASTIDE-ST-GEORGES et LAVAUR (Tarn), comprenant sur la commune de Labastide-St-Georges les parcelles cadastrales N°s I à 4.9 à 14 section A; N°s I à 15 section B. et sur la commune de Lavaur les parcelles cadastrales N°s 327 à 342.344 à 346.348. 349.352 à 383.387.section A. N°s 17 à 15.155 à 246.248. 251.255.256.262. 263.265 à 270.273.274.277.278.291.293.297.305.788.792.793.795.810 à 812. 815.826.827.829.832 à 836.844.909 à 911.1291.section B 4.
La mesure vise également le Pont sur l'Agout, le sol des places entourant le Pont St-Roch; en ce qui concerne les immeubles bâties, elle s'applique aux façades, élévations et toitures .

(Arrêté du 9 MARS 1943)

Start je
an de 9 Maart 43

CHANTIER INTELLECTUEL DES SITES

PYRENEES TAKEN IN

268/T-47

BORDEAU DE PROPOSITION

Présenté par Mr Daniel GAYRARD Délégué Départemental

[View Details](#) [Edit](#) [Delete](#)

TARN - COMMUNES DE LABASTIDE SAINT GEORGES
ET DE LAVAUR

RIVES DE L'AGOUT

Carte Michelin n° 82 Pli 9

Pièces annexées

Rapport général

documents topographiques : extraits de plans cadastraux

documents iconographiques : cartes postales

Liste des propriétaires

Gaillac le 21 juillet 1942

AVIS DE L'INSPECTEUR REGIONAL

Tous nous portons garant de l'intérêt de ce site qui mérite d'être protégé. Les rives de l'Agout dans la traversée de Lavaur sont très pittoresques; le jardin de l'évêché d'un dessin harmonieux présente un magnifique panorama et sa terrasse en bordure de la rivière, le dessin du Pont Saint-Roch, encadré de ses deux places et ombragé par quatre magnifiques cèdres constituent un ensemble de premier ordre.

Rives de l'Agout
Lavaur

R A P P O R T G E N E R A L
=====

Ce site tire son intérêt de sa conformation naturelle et de ses monuments architecturaux entre lesquels coule la rivière aux eaux vives et sombres et sur lesquelles s'élèvent, rive gauche, la cathédrale Saint-Alain et les anciens quartiers de la ville, et, rive droite une gentilhommière XVIIIème siècle, en briques roses. Les vastes frondaisons des jardins de l'évêché avec la statue de Las Cases au pied de la cathédrale, le pont Saint-Roch (XVIIIème siècle) et ses entrées en hémicycles avec deux cèdres à chaque extrémité; le viaduc du chemin de fer de Montauban à Bedarrieux et les rives couvertes de feuillages, mêlent ainsi les souvenirs historiques, les beautés architecturales et naturelles, achèvent de donner à ce site, un air d'opulence, de calme, de fraîcheur et de sécurité qui le font apprécier sur le champs, et regretter lorsqu'on l'a quitté.

L'Eglise Saint-Alain, monument historique (18 Nov. 19II) fût construite au début du XIIème siècle par les Bénédictins de Saint-Pons de Thomières. Ruinée lors du siège de Lavaur en 12II, elle fut restaurée au cours des XIIIème et XIVème siècles et agrandie de la Tour du Clocher, où un curieux Jacquemart sonne les heures, et de l'abside entre 1484 et 1515. C'est l'ancienne cathédrale des Evêques de Lavaur de 1318 à 1789.

Ces divers motifs paraissent justifier la proposition d'inscription à l'inventaire des Sites de l'ensemble constitué par les rives de l'Agout au droit de la ville de Lavaur, et notamment du Jardin de l'Evêché dans cette ville, soit :

Sur la rive gauche, l'ensemble constitué par les parcelles cadastrales N° 327 à 342, 344 à 346, 348, 349, 352 à 385, 387 de la section A de la Commune de Lavaur, N° I7 à 45, 155 à 246, 249 à 25I, 255, 256 262 et 263, 266 à 270, 273, 284 et 288, 29I, 296, 297, 565, 788, 792 793, 795, 810 à 812, 815, 826, 827, 829, 832 à 836, 844, 909 à 9II 129I de la section B4 du plan parcellaire de la Commune de Lavaur.

Sur la rive droite, l'ensemble constitué par les parcelles cadastrales N° I à 4, 9, II à 14 de la section A de la commune de Labastide-Saint-Georges et I à 5 de la Section B de la même commune.

Immeubles (façades, élévation et toitures), plantations (et en particulier les quatre cèdres du Pont Saint-Roch).

Pont sur l'Agout, et sol des places encadrant le Pont Saint-Roch

Plan d'eau de l'Agout au droit des berges inscrites

L I S T E D E S P R O P R I E T A I R E S
=====

Section B 4

- Parcelles N° 17 p. - Vve ALBIGNAC Ernest
ALBIGNAC Ernest,
JAUPON Ernest 135 route des Flanères La Courneuve Seine
TERHAL Alphonse route de Toulouse
BOYER Edouard Pont St-Poch
BORDEAU Pierre Labastide St-Géorges (Tarn)
18 p. - Mme GAILLARD-HORG 10 rue Cadet Paris
Mme BIAU 10 rue de l'Evêché
PAUCHE Henri rue Charlesse
19 p. - Vve ALBIGNAC Ernest
JAUPON Ernest La Courneuve
LIVATOU Henri Pont St-Poch
20 p. - "
21 p. - Mme Vve ALBIGNAC Mélanie 10 rue Féderne
Mme THIOLIER 10 rue de l'Evêché
Mme BIAU 10 rue de l'Evêché
JAUPON Ernest La Courneuve
Vve THIOLIER au pont St-Poch
Vve GAILLARD " "
22 p. - Commune
Vve ALBIGNAC Mélanie
Mme BIAU 10 rue de l'Evêché
ST JEAN LA NOUZE Graulhet (Tarn)
Vve THIOLIER Pont St-Poch
Vve THIOLIER "
23 - SEMAT Jean Graulhet
24 p. - Commune
Vve ALBIGNAC E.
JAUPON Ernest La Courneuve
BOINAS Pierre Labastide St-Géorges
25 - Commune
Vve ALBIGNAC Ernest
26 à 40 Commune
41 - Commune
Mme LARRUCHEPIER 10 rue Nationale
42 - 43 - Vve BALSACRISE Marie Esplanade
44 p. - Vve BALSACRISE Marie Esplanade
BOUAFRAUD Justin av. de Gaillac
Caisse d'Epargne
ROUSSET Fernand v. du Jardin
SUDRIE Ferdinand Fiac (Tarn)
45 p. - Commune
SUDRIE Ferdinand Fiac
JEAUD Germaine 11. du Tribunal
Vve TOUJOUTE 47 rue Raymond IV Toulouse
265 - Commune
162 à 164 Commune

- N° I65 - Vve GORSE Madeleine rue de la Mairie
 I66-I67 - Mme de MAULDE I6 Bld Garrissou Montauban
 I68 à I72 - Commune
 I73 à I81 - Bureau de Bienfaisance
I82-I83-I84 - DESPRATS Marie rue Villeneuve
 I85-I86 - REYNES Marius Tribunal
I87 à I92 - SOEURS DOMINICAINES
I93-I94 - BESSERY Jean rue Villeneuve
 I95 - ANGLES Léon Hôpital
 I96 - ASSOCIATION St-Alain
 I97 - BESSERY Jean rue Villeneuve et Angles. Hôpital.
 I98 - BESSERY Jean et Melle SAIGUER
I99 à 204 - Melle SAIGUER aux Clauzades
 205 - Melle VIALATÉ Este (uybegon -tarn)
 206 - DAUJAL Odette et Maurice Avenue de la Gare
 207-208 - Mme DASTREIGUES rue Joux Aygues Lavaur
209-210 - Commune
 211 - CHALMARIUS Marius (prêtre Pamières -Tarn)
 212 - CHALMARIUS Jeanne rue du Port
 213 - VENGE Edouard "
214-215 - CHALMARIUS Victor "
 216 - CHALMARIUS Edouard
217-218 - CHALMARIUS Joseph rute Ste-Catherine
 219 - CHALMARIUS Eugène Marché Couvert
 220 - Commune
 221 - CHALMARIUS Raymond RUE Simon, Marius RAILLIERES
222 à 225 - Commune
 226 - Commune et TOURNIE et PALMA
 227 - CHALMARIUS Jean av. du Jardin
 228 - Commune
 229 - CHALMARIUS Raymond GIRONNE Tarn
230 à 234 - Commune
 235 - CHALMARIUS Joseph à Fiac
236 à 228 - Commune
 229 - Commune et CHALMARIUS Fr. à Fiac
240 à 242 - CHALMARIUS Jean
243-244p - Commune
 245 p-Commune et MARSCOU Jean ex à Marzens Tarn
 246 - Commune
244p-245p - Commune et FIJUSMAL Georges au Port
 249 - ROBIN Raymond Rue Charlesse Lavaur
 250 - Commune
 251 - Commune et VAY Laffy Barthélémy au Port
255-256 - Commune
 262 - CHALMARIUS Jean au Port
 263 - Commune
 266 - CHALMARIUS Joseph
 832 - CHALMARIUS Joséphine
 267 - CHALMARIUS Joseph Lavaur
 268 - FAUCON Jules au Port
 269 - CHALMARIUS Louis et FAUCON Achille au Port
 270 - CHALMARIUS Joseph
273-274-277 - Commune
 278 - CALAS Etienne rue Père Colin
 291 - CHALMARIUS Samuel à Plö
 296 - DASTREIGUES Marisou

LE JUIN 1926 ANNEXES

Eglise Saint-François - Inscrite à l'inventaire supplémentaires
(8 Juin 1927).

Site Tour des moulins - Une marette déclinent, arrosant au dessus du ravin tout à la fois. Il y aurait lieu de la remplacer par une marette en briques anciennes.

Au pied de la tour, un orifice, à ciel ouvert, dépare le lieu et répand une odeur nauséabonde. A supprimer. La municipalité de Lavaur le déplacera si tel autre lieu (Place du Marché-Couvert) où plus visible, il pourra aussi être tenu plus propre.

La tuilerie située au bas de la tour, est en réception d'ordures. A la municipalité de prendre un arrêté immédiat qu'il en soit ainsi et d'organiser un service de nettoiemnt de la voirie plus étendu.

Il y aurait lieu de remplacer sur le toit de la tour, le tuyau de la cheminee actuel en tôle, par une petite construction en briques.

La petite maison, tout le N° 2, derrière la tour, est couverte d'un toit de tuiles mécaniques. suivre le remplacement de ces tuiles par de la tuile canal, tout au moins celle visible du sol.

Rue Valet Viel - Faire disparaître les crépi actuels, rétablir poutres et briques apparentes. Les habitants de cette rue se plaignent de la malpropreté du lieu : exiger d'abord d'eux-mêmes une plus stricte observance des mesures d'hygiène; la municipalité par un pavage convenable de la rue, croisée, contribuerait pour sa part à l'assainissement de ce coin prochain si pittoresque.

Rue de la Prêche - A l'angle de la rue de la Brèche et de la rue du Père Collin panneaux publicitaires à faire disparaître.

N° 297 p. - PY Pierre au Gaz et PINEL Jeanne au Plô
2-793-795 - CLARISSES
- 812-815-827-833- SOEURS DE LA CROIX
834 - " et RIVEYRAU Eloï à Pratviel
826-829-835- SOEURS DE LA CROIX
844- GUIBAUD Jenru au Plô
836 - Mme BLAQUIERES au Plô
909-910 - BARTHE Ludovic au Plô
911 - SABATIE Madeleine au Plô
832 - PAGES Joséphine
1291 - Commune

on cadastre.: plan d'eau de l'Agout
place encadrant le Pont Saint-Roch (route St-Sulpice à
Graulhet)

voir suite dans listes jointes :

Section A de Lavaur

Sections A et B de Labastide St-Georges

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
-0-0-
Beaux-Arts
-0-0-

MINISTÈRE DES FINANCES
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

ARRÊTE

668.T.47

Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale

Vu la loi du 2 Mai 1930 concernant la protection des Monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, et notamment l'article 4,

Vu l'arrêté du 10 août 1942 pris par application de la loi du 11 juillet 1942,

ARRÊTE:
Article premier.

Sont inscrits sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'Agout et ses rives à LABASTIDE-SAINT-GEORGES et LAVAUR (Tarn) comprenant sur la Commune de LABASTIDE-SAINT-GEORGES les parcelles cadastrales N°1 à 4 - 9 à 14 section A, n°1 à 13 section B, - et sur la Commune de LAVAUR (Tarn) les parcelles cadastrales N°327 à 342-344 à 346-348-349-352 à 385-387 section A N°17 à 45-155 à 246-249 à 251-255-256-261-263-266 à 270-273-274-277-278-291-296-297-565-788-792-793-795-810 à 812-815-826-827-829-832 à 836-844-909 à 911-1291-section B 4, appartenant aux propriétaires désignés sur la liste annexée au présent arrêté.

La mesure vise également le Pont sur l'Agout, le sol des places entourant le Pont Saint-Roch ; en ce qui concerne les immeubles bâtis elle s'applique aux façades, élévations et toitures.

Article 2.-

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la Préfecture, au Maire de la commune de LABASTIDE-SAINT-GEORGES et de LAVAUR, ainsi qu'aux propriétaires intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 9 Mars 1943.

Par délégation,
le Conseiller d'Etat, Secrétaire
Général des Beaux-Arts,
signé : E. HAUTEBOUR.

Pour ampliation,
le S/ chef du Bureau des
Monuments historiques et
des Sites,

Monsieur de Gorse
Inspecteur Régional du Chantier Intellectuel I424

Commune de Lavaur

Section B4

1 ^e p	Vve Albignac Ernest, Lavaur	sol	32	commune de Lavaur	104
	Albignac Ernest, Lavaur	jard.	33		et
	Jauron Ernest, 135 Route des Flandres, La Courneuve (Seine)	sol	34		jardin
			35		publics
	Terral Alphonse, R ^e Tonique, Lavaur	"	36		
	Boyer Edouard, Pont St Roch, Lavaur	jard.	37		
	Bonnes Pierre, La Bastide St Georges (Tarn)	sol	38		
8 ^e p	Société Genty-Hong, 10 P. Cabet, Paris	patis	39		
5	Mme Bassot, R. de l'Évêché, Lavaur	sol	40		
	Falcou Henri, R. Carlesse, Lavaur	patis	41	{ Commune de Lavaur et	deposoir
9 ^e p	Vve Albignac Ernest, Lavaur	sol		{ Mme Larochelle, R ^e Nationale, Lavaur	sol
	Jauron Ernest, La Courneuve (Seine)	jard.			
	Rivière Henri, Pont St Roch	sol	42	{ Vve Bressolle Marie, Esplanade, Lavaur	sol
10 ^e p	Rivière Henri, — " —	jard.			jard.
11 ^e p	Vve Albignac Mélanie, Hôtel Moderne Lavaur	jard.	43		
	Mme Maurin, R. de l'Évêché	sol			
	Mme Bassot, R. de l'Évêché	"			
	Jauron Ernest, La Courneuve (Seine)	jard.			
	Vve Truguet, au Pont St Roch	sol	44		
	Vve Talmier, — " —	"			
2 ^e	Commune de Lavaur	frival	45		
	Vve Albignac Mélanie, Lavaur	sol			
	Mme Maurin, R. de l'Évêché	jard.			
	Senat Jean, La Nauze, Graulhet (Tarn)	sol	46		
	Vve Truguet, Pont St Roch	jard.			
	Vve Talmier, — " —	"	47		
3	Senat Jean, Graulhet	sol	6		
	Commune de Lavaur	déposito	7		
11 ^e p	Vve Albignac E., Lavaur	sol	8		
	Jauron Ernest, La Courneuve (Seine)	jard.	9		
	Bonnes Pierre, La Bastide St Georges	"	100		
5	{ Commune de Lavaur				
	Vve Albignac Ernest, Lavaur	sol	1		
6	Commune de Lavaur	frival	2		
7		sol	3		
8		et	4		
9		jardin	5	Vve Gorse Madeline, R. de la Mairie, Lavaur	sol
0		publics	6	{ Mme de Montde, 168 ^e Garrison, Montauban	com
			7		
			8	{ Commune de Lavaur	Ma
			9		Eglis
			170		sol
			171		

(vins)

2 Commune de Lavaur,
3 Bureau de Bienfaisance

2	maisons	220	Commune de Lavaur	
3	Tols	1	Durand Aug. du Port, et Simon Marie, Ramiers n°	
4	jardins	2	Commune de Lavaur	
5	Cours	3	" "	
6		4	" "	
7		5	" "	
8		6	" et Tournié et Palma, Lavaur sol	
9		7	Calmettes Jean, Av. du Jardin, Lavaur	
10		8	Commune de Lavaur	
11		9	Bourdoucle Raymond, Biroussens, Tarn sol	
12		230		
13	Desfrats Marie, R. Villeneuve, Lavaur	1	Commune de Lavaur	sol
14	cours	2		
15		3		
16	Reynès Marius, Tribunal, Lavaur	4	Miguel Jph à Fiac (Tarn)	sol
17	cours	5		
18		6	Commune de Lavaur	sol
19	Soeurs Dominicaines, Lavaur	7	"	
20	cours	8	" et Clergue Fr. à Fiac (Tarn)	sol
21	jardins	9		
22		240	Daniel Jean, Lavaur	sol
23	Besseny Jean, R. Villeneuve	1	Comme de Lavaur	cours
24	cours	2		jardins
25	Anglès Alain, Hôpital, Lavaur	3	"	
26	Association St Alain, Lavaur	4	" et Jeanson Jean à Mangeas	sol
27	Besseny Jean, R. Villeneuve, et Anglès, Hôpital jard	5	(Tarn)	
28	Besseny Jean et Mme Salgues, Lavaur	245	"	
29		246	et Piquemal Georges au Port	
30	Mme Salgues, aux Clauzats, Lavaur	1	Robin Raymond, R. Casseve, Lavaur	sol
31	cours	2	Comme de Lavaur	"
32	jardins	3	"	
33		4	" et Vayssiére Barthélémy, au Port	"
34		5	-	
35	Mme Valatx, Ostie, Puymégon (Tarn)	255	Comme de Lavaur	
36	Daujan Odette et Maurice, Av. Gare, Lavaur	256	"	
37	17me Dastugues, R. Jouxaygues, Lavaur	262	Carrat Jean, au Port	
38	jard	263	Comme de Lavaur	
39	Comme de Lavaur	266	Nouals Jph., Lavaur	petit
40	Simon Marie, prêtre, Ramiers (Tarn)	267	832 Pages Josephine, Lavaur,	sol
41	Millet Jacques, R. du Port, Lavaur	268	Nouals Jph., Lavaur	
42	Metge Edouard, " "	269	Falcon Jules, au Port	"
43	Calmettes Victor, " "	270	Escrive douiset Falcon Achille, au Port	"
44		270	Nouals Jph., Lavaur	
45				

73 } Commune de Lavaur sol
74 }
75 }

78 Mazas Etienne, R. Père Colin, Lavaur sol

91 Selmers Samuel, au Plô, Lavaur sol

96 Desanges Marie, Lavaur sol

97 p { Py Pierre, au Bas, Lavaur "
Pinel Jeanne, au Plô, Lavaur "

88 } Clarisse, à Lavaur sol

92 } Clarisse, à Lavaur sol

93 } Clarisse, à Lavaur sol

95 }

10 } Soeurs de la Croix, Lavaur sol

11 } Soeurs de la Croix, Lavaur sol

12 } Soeurs de la Croix, Lavaur sol

15 }

27 }

33 }

34 — " — et Riveyran étoit à Pratwick sol

Lavaur

35 } Soeurs de la Croix sol

329 } Soeurs de la Croix sol

825 }

846 Guibaud Henri, au Plô sol

836 7^{me} Blaquière, au Plô "

—

909 } Barthe Adeline, au Plô sol

910 }

911 Sabaté Madeleine, au Plô sol.

832 Pages Josephine, Lavaur sol

—

1291 Commune de Lavaur place

non cadastré: plan d'ensemble Agence Postale Saint-Rome (route de Saint-Sulpice - Granghet)

Voir aussi dans cette partie

1^{er} section A de Lavaur
2^{me} section A et B de Lavaur hameau Saint Georges

Lavaur

Documents annexes

Eglise St François - Inscrite à l'inventaire suppl. (8 juil 1987)

N°17 Tour des Poudres. Une murette de ciment, parapet au dessus du ravin qui touche à la Tour. Il y aurait lieu de la remplacer par une murette en brique ancienne.

Au pied de la Tour, un urinoir, en ciment, dépare le lieu et repand une odeur nauséabonde. A suffrisser. La municipalité de Lavaur le déplacera en tout autre lieu (Place du Marché - couvert) où plus visible, il pourra aussi être tenu plus propre.

Le talus, au pied de la Tour, est un dépotoir d'ordures. A la municipalité de prendre un arrêté interdisant qu'il en soit ainsi, et d'organiser un service de nettoyement et de voirie plus étendu.

Il y aurait lieu de remplacer, sur le toit de la Tour, le tuyau de cheminée actuel en zinc, par une petite construction en briques.

La petite maison portant le n°2, derrière la Tour est couverte d'un toit de tuiles mécaniques. Prévoir le remplacement de ces tuiles par de la tuile canal, toit au moins celles visibles du sol.

Rue Valat - Viel - Faire disparaître le crépi actuel, rétablir portes et briques apparentes. Les habitants de cette rue se plaignent de la malpropreté du lieu : exiger d'abord d'eux-mêmes une plus stricte observation des mesures d'hygiène ~~problèmes~~; La municipalité par un pavage convenable de la rue, ensuite, contribuerait pour sa part à l'assainissement de ce coin urbain si pittoresque.

Rue de la Brèche - At l'angle de la rue de la Brèche et de la rue du Père Colin panneaux publicitaires à faire disparaître.